

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

Tout résident d'un condo a droit à une aire de stationnement dans le garage intérieur. Le stationnement arrière sert également pour les copropriétaires et pour les invités. Par contre, le stationnement à l'avant sert uniquement aux invités. Lire attentivement l'**article 10*** des règlements internes en ce qui concerne le stationnement.

Vous avez également un espace de rangement à votre disposition. Voir l'**article 5** en ce qui concerne les espaces de rangement.

Manoir IV vous fournit également d'autres services. Ceux-ci sont accessibles aux résidents et à leurs invités. Toutefois, si certaines salles sont trop occupées, les résidents auront priorité.

Piscine



Bain-tourbillon



Sauna et douche



Salle d'entraînement



Salle de réception



Salle de laveuses et de sécheuses



Emplacement pour lavage d'auto



Paniers

CHARIOTS INTERDITS
AUX DEMENAGEURS
ET AUX ENTREPRENEURS
RESERVES AUX RESIDENTS

CARTS MAY NOT BE USED
BY MOVERS AND CONTRACTORS
RESIDENTS' USED ONLY

S.V.P. RAPPORTER
LES CHARIOTS

PLEASE BRING
BACK THE TROLLEYS



Piscine, Bain-tourbillon, Sauna et douche



Salle d'entraînement

Ce lieu est situé dans le corridor passé les ascenseurs, avec une entrée pour les hommes et une au tournant pour les femmes. On y accède avec la puce . Il est **TRÈS IMPORTANT** de lire l'**article 6**. La douche et le port du bonnet de bain sont obligatoires.

Sauna et douche



Bain-tourbillon,



Salle de jeu



Située près de l'accès à la piscine pour les dames. On y accède en obtenant une clé spécifique. Aucune personne de moins de 18 ans n'est admise (article 29).



Au fond du corridor, passé la piscine. On y accède en obtenant une clé spécifique. Lire attentivement l'article 8. NOTE : on ne peut la louer à des fins commerciales (art. 8.4)

Les services suivants ne sont accessibles qu'aux seuls résidents.

<p>Salle de réception</p>  <p>La salle de jeu peut se transformer en salle de réception avec cuisine attenante. Il faut la louer auprès de l'administration remplir le formulaire et suivre l'article 8.</p>		<p>Supports pour bicyclettes</p>  <p>Ils se situent dans les sous-sols 1 et 2. Contacter le surintendant (514-744-1409) pour réserver un espace et enregistrer votre bicyclette.</p>	
<p>Chutes à déchets</p> 	<p>Bacs de recyclage</p> <p>À chaque étage, entre les condos 8 et 10. Voir l'article 12 des règlements internes.</p> 	<p>Papiers</p> <p>Au sous-sol S-1, pour le recyclage de papier, carton, verre, métal, plastique</p> 	<p>Paniers</p> <p>Il y en a 3 au S-1 et 3 au S-2 à votre disposition. Les ramener le plus rapidement possible après usage</p>
<p>Salle de laveuses et de sècheuses</p> 		<p>Emplacement pour lavage d'auto</p> <p>Au sous-sol S-1, après avoir accédé à la porte d'entrée du S-1. Il y a 3 laveuses et 3 sècheuses. On paie 1,50 \$ pour le lavage et 1,50 \$ pour le séchage. Voir l'article 7.</p>  <p>Au sous-sol S-1, entre les stationnements 47 et 48. Voir l'article 10.18. Laisser l'endroit en bon ordre.</p>	

